

Pour un retour nouvelle
génération d'un point de
services en santé et sociaux
à Sainte-Martine

Rapport de démarche
Octobre 2022



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

TABLE DES MATIÈRES

Préface	4
Citation	5
Mots des mairesses et maires	6
Historique	8
Principes, orientations et responsabilités	10
Portrait statistique	11
Sondage auprès de la population	12
Consultations publiques	20
Population projetée	22
Indice de développement des communautés	23
Transport et accessibilité	24
Conclusion	25
Références bibliographiques	26



Préface

Depuis la fermeture du Centre local de services communautaires (CLSC) de Sainte-Martine en 2010 (fermeture exécutée sans présentation des raisons ni des faits à la population), plusieurs citoyens ont exprimé des préoccupations sur l'absence de services de proximité pour leur santé et leur mieux-être social. Cet enjeu étant récurrent et s'étant accentué avec la pandémie, la Municipalité a entrepris de représenter formellement ce besoin exprimé au Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO). La Municipalité a d'abord saisi l'opportunité qu'apportent les travaux du CISSSMO visant à mettre à jour son plan clinique qui déterminera son offre de services sur son territoire, mais a aussi entrepris une démarche réflexive et consultative pour approfondir sa connaissance sur les besoins de sa population en matière de services en santé et de services sociaux en Montérégie-Ouest.

L'objectif poursuivi par la Municipalité est qu'un projet novateur en matière d'offre de services communautaires en santé et services sociaux voit le jour sur son territoire. Sainte-Martine a récolté des données probantes ainsi que des points de vue citoyens, communautaires et politiques et vous les adresse. Le présent document est un résumé de cette démarche et des pistes qui en ressortent. Par-dessus tout, ce document est une main tendue au CISSSMO et au gouvernement pour créer, ensemble, un modèle novateur de services de proximité pour les résidents des municipalités rurales du Québec.



Citation

« ... : le plan de santé, on a eu une bonne réaction, jusqu'à maintenant, mais, en même temps, il faut être capable de l'exécuter. ... Rappelez-vous, j'ai dit deux choses : Je veux qu'on soit l'employeur de choix pour nos employés, mais je veux aussi **qu'on redonne de la meilleure expérience patient**. Les outils qu'elle nous donne, en ce moment, ou qu'elle nous questionne, c'est des outils qui vont nous permettre de livrer ce plan-là. ... je veux juste vous dire que, pour moi, c'est prioritaire d'arriver avec des choses très clés, très pratiques à ces recommandations, autant sur la **proximité**, sur ce qu'elle appelle cette nouvelle gouvernance-là. »

*Christian Dubé - Ministre de la Santé et des Services sociaux
(Point de presse, le mercredi 15 juin 2022, 11 h 40)*



Mots des mairessees et maires



MOT DE LA MAIRESSE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE

« Notre démarche s'inscrit parfaitement dans la vision et les grands changements proposés dans le Plan Santé du ministre Christian Dubé. Nous sommes convaincus que notre démarche répondra concrètement, entre autres, à quatre de ces changements, soit :

- Les aînés et les personnes vulnérables : pour un virage vers le soutien à domicile ;
- La santé mentale : pour un bien-être global ;
- La prévention : pour ne pas avoir à guérir ;
- L'innovation : pour penser et faire autrement.

Notre position est que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne pourra pas exécuter les changements du plan, qui est si cher au ministre Dubé, sans l'apport des municipalités. En soutien à ce plan, nous souhaitons et proposons de collaborer avec le ministère et le CISSSMO afin d'innover pour répondre aux besoins en santé et en services sociaux des Québécoises et Québécois en milieu rural. Faisons de Sainte-Martine la municipalité rurale où se créera la solution !

Jesuis extrêmement fière des citoyen(ne)s qui ont participé en grand nombre à chaque étape de notre démarche. Une telle participation citoyenne démontre que les besoins sont réels et ne sont plus pris en charge depuis la fermeture de notre CLSC en 2010. »

Mélanie Lefort
Mairesse de la Municipalité de Sainte-Martine

MOT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER

« Pour Saint-Urbain-Premier, un point de service en région soit chez notre municipalité voisine Sainte-Martine, c'est une meilleure santé pour nos citoyens, une facilité d'accès indéniable pour les personnes ayant moins de facilité à se déplacer. Un alignement dans le développement durable réduisant les déplacements longs et polluants. »

Lucien Thibault
Maire intérimaire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier

MOT DE LA MAIRESSE DE LA MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-SACREMENT

« Les citoyens de la municipalité de Très-Saint-Sacrement sont voisins de Sainte-Martine et travaillent ensemble à différents événements communautaires. À mesure que la population vieillit, il est avantageux pour nos citoyens d'avoir un établissement de soins de santé à proximité. Nos citoyens bénéficieraient grandement du retour du CLSC à Sainte-Martine pour offrir des services de santé aussi importants. »

Agnes McKell
Mairesse de la Municipalité de Très-Saint-Sacrement

MOT DE LA MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ HOWICK

« La Municipalité de Howick est fière de travailler avec la Municipalité de Sainte-Martine, de la paroisse de Très-Saint-Sacrement et de Saint-Urbain-Premier en vue d'obtenir le retour du CLSC. Ainsi, avec le retour de ce dernier, les citoyens pourront bénéficier de plusieurs services de la santé. »

Richard Raithby
Maire de Howick



Historique



En 2010, le Centre intégré de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon et sa direction générale prenaient la décision unilatérale et sans consultation publique de fermer le Centre local de services communautaires (CLSC) situé à Sainte-Martine. Ce CLSC desservait non seulement les résidents de la municipalité où il se situait, mais aussi ceux des autres municipalités rurales voisines.

À ce CLSC, divers services y étaient offerts : prise de sang, vaccination, changement de pansements certes, mais aussi une écoute et une réactivité lorsque des difficultés étaient portées à l'attention du personnel en place. La Maison des Jeunes (MDJ) L'Entracte nous rappelle qu'il n'était pas rare que des adolescents en terminant l'école arrêtaient pour demander conseil, tant en ce qui concernait des problématiques de violence à la maison ou dans le couple, de sexualité, de présence d'idées noires, etc. Ils recevaient alors une réponse et on s'assurait qu'ils avaient le service approprié ailleurs. La présence du CLSC permettait la prise en charge rapide et efficace, mais était surtout une porte ouverte pour ceux qui avaient des besoins en santé et services sociaux (ex. psychologues, infirmières, travailleurs sociaux et un médecin affilié au CLSC). En bref, le CLSC poursuivait sa mission imprimée dans son titre même, il était un endroit pivot (un centre) à proximité des citoyens (local) où on prenait soin des personnes (services) pour un meilleur vivre ensemble (communautaire).

Puis, des coupes budgétaires à Sainte-Martine sont survenues. Les services communautaires de Sainte-Martine et des municipalités voisines ont été les premiers coupés, laissant pratiquement que les services de prises de sang et de vaccination en place, avec de moins en moins de disponibilités. Dès lors, les plus privilégiés, ceux qui étaient éduqués, qui avaient une voiture, ceux qui étaient outillés mentalement et économiquement pouvaient trouver des alternatives pour leurs besoins en santé. L'achalandage n'étant plus ce qu'il était, le CISSMO a donc décidé de fermer le CLSC.

Le milieu rural du Suroît s'était alors organisé en témoignant de l'importance de conserver le CLSC de Sainte-Martine par une mobilisation significative. Rappelons qu'une manifestation de plus d'une centaine de personnes – beaucoup de gens âgés, des jeunes et des moins jeunes – avait eu lieu devant le CLSC de Châteauguay dénonçant la fermeture soudaine du point de service à Sainte-Martine. Les manifestants évoquaient que cette fermeture allait dissuader certains résidents, comme les personnes âgées, de se déplacer pour une prise de sang ou une vaccination et que le point de service offre des services de proximité essentiels aux jeunes familles, aux personnes âgées, et aux plus démunis.

La présence d'élus municipaux et provinciaux de l'époque témoignait aussi de l'importance de la mobilisation pour garder ce point de service ouvert pour la population

rurale. Soulignons qu'une pétition avait été lancée et remise par les manifestants au député provincial de l'époque qui avait réitéré son appui à la réouverture du CLSC de Sainte-Martine.

Malgré une telle mobilisation populaire et politique, le CLSC n'a pas rouvert. Sainte-Martine et ses municipalités rurales avoisinantes demeurent à ce jour sans point de services en santé et services sociaux dans leur communauté.

Les citoyens sont donc invités à se rendre au CLSC de Châteauguay. Or, bien que ce nouveau service soit pertinent pour recevoir des services spécialisés ou pour répondre aux enjeux de Châteauguay, ce CLSC n'a rien de communautaire pour nous. Il nous a fait perdre la proximité avec tous les organismes de notre territoire ainsi que le soutien, l'aide et le contact direct d'un professionnel, auparavant accessible, pour les jeunes.



Principes, orientations et responsabilités

La Municipalité et son conseil ont mené deux exercices de concertation sur les priorités de leurs citoyens avant d'entamer la présente démarche spécifique aux besoins en santé. Ces deux exercices ont mené à l'élaboration de sa politique familiale (2013) et à sa planification stratégique nommée « Principes et orientations » (2017). Bien que la santé n'était pas ciblée, les besoins sont ressortis comme l'une, sinon LA priorité.

Ce n'est pas étranger à la vision dont s'est dotée Sainte-Martine qui est de devenir une municipalité caractérisée par un milieu de vie sain, actif et en santé, attachée à ses racines rurales et son noyau villageois et qui s'insère dans la communauté des municipalités du XXI^e siècle.

Puis, à l'élection de 2021, les échanges avec les citoyens et les candidats qui forment maintenant le conseil ont à ce point porté sur les travers qu'occasionnent l'absence de soin à Sainte-Martine, mais aussi dans ses municipalités voisines que le projet de redonner des services à la population est devenue un enjeu à adresser bien que ce champ de compétences soit provincial. Sainte-Martine et ses voisines ont donc entrepris un exercice de consultation spécifique au sujet des soins de santé et de mieux-être.

Depuis plus de 10 ans, Sainte-Martine a subi une poussée de croissance importante qui a modifié ses obligations et ses responsabilités. Elle est maintenant la plus grande des petites municipalités de la MRC de Beauharnois-Salaberry et la plus petite des grandes municipalités de cette même MRC.

Cette position mitoyenne la tiraille constamment dans la conduite de ses affaires courantes et son développement face au rythme de cette récente émergence. Ainsi, elle a néanmoins entrepris de planifier son avenir adoptant des principes, des orientations, mais aussi des responsabilités qui, disons-le, sont parfois d'ordre moral pour le bien-être collectif. Nous faisons spécifiquement référence ici à la responsabilité que porte la municipalité de Sainte-Martine pour l'accès à des services de proximité en santé et services sociaux pour ses citoyens et citoyennes et ceux et celles de plusieurs municipalités avoisinantes. Tel est l'élément central de ce document.



Portrait statistique

Avant de présenter la démarche récente de consultation, rappelons nous l'évolution de Sainte-Martine depuis la fermeture du CLSC il y a maintenant 10 ans.

PORTRAIT STATISTIQUE

Population	Année
3740	2001
4237	2006
4966	2011

Au plan démographique, selon le décret de population 2022, la population de Sainte-Martine est établie à 5 741 habitants. La municipalité a connu une forte croissance (53 %) depuis 2001. Depuis la fermeture du CLSC, la population de Sainte-Martine seule a cru de 15 %. Des familles sont venues s'établir, mais notre population a également vieilli.

En 2011, les 710 personnes âgées (65 ans et plus) constituaient 14,3 % de la population. En 2021, ce chiffre est maintenant de 1035 et représentent 18,3 % de la population.

Nos jeunes (0-19 ans) comptent pour 24 % de notre population. Les ados, souvent sans voiture et possibilité de se rendre par eux-mêmes à Châteauguay.



Sondage auprès de la population

Proportion des répondants selon le genre : 29 % d'hommes | 71 % de femmes

À QUEL GENRE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS ?

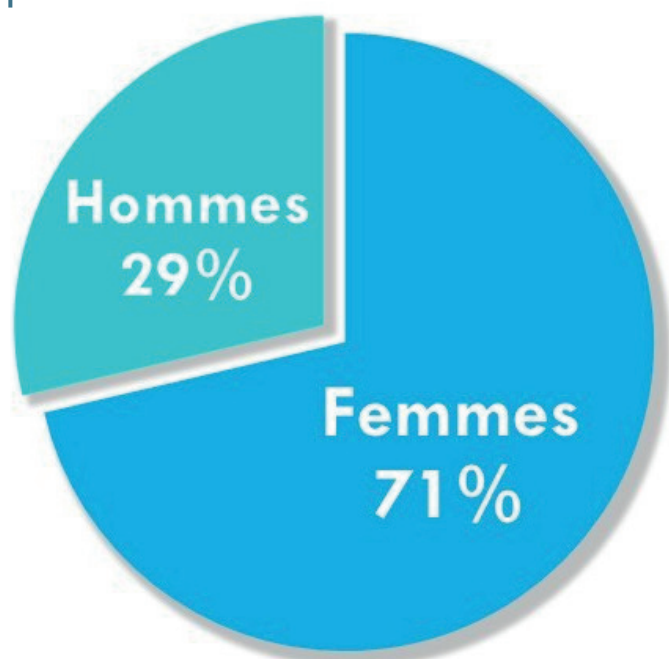


FIGURE 1

Ici, nous soulignons que plus du double des répondants sont des femmes comparativement aux hommes. Nous trouvons important de souligner que ce sont souvent les femmes qui ont le souci de la santé familiale et prennent majoritairement la responsabilité d'organiser la prise de rendez-vous des consultations médicales

429 citoyens et citoyennes de Sainte-Martine ont répondu au sondage sur les besoins en services en santé et services sociaux

ou autres, non seulement pour elles-mêmes, mais souvent pour toute la famille. Les premières personnes pour qui un point de service améliorerait la qualité de vie, ce sont les femmes elles-mêmes, qui ont pour la plupart du temps le fardeau familial en termes de gestion des besoins familiaux en services en santé et services sociaux.

Groupes d'âge

Si on regroupe quelque peu les groupes d'âge des répondants, le groupe d'âge 25-44 ans, dans lesquels se retrouvent le plus souvent les jeunes familles, comptent pour 37,3 %, soit plus du tiers des répondants, 28 % des répondants font partie des 45-64 ans et 33,6 % des répondants sont des aînés (Figure 2).

Les jeunes familles et les aînés sont donc les deux groupes de citoyens qui ont répondu de façon importante et cela se reflète dans la totalité des résultats du sondage qui suivent.

DANS QUEL GROUPE D'ÂGE VOUS SITUEZ-VOUS ?

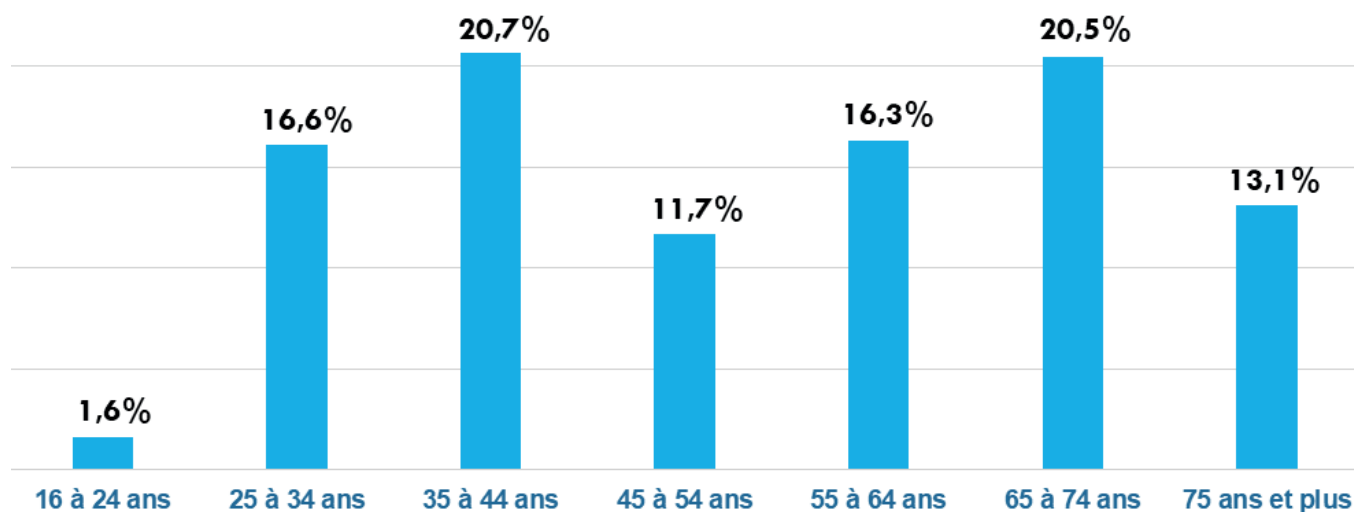


FIGURE 2

Utilisation des services d'un CLSC et satisfaction envers les services reçus

Nous avons demandé aux répondants s'ils avaient, au cours des trois dernières années, utilisé les services d'un CLSC.

Si oui, dans quel point de services. 71 % des répondants ont utilisé les services du CLSC de Châteauguay, 20 % celui de Salaberry-de-Valleyfield et 9 % ont utilisé les services d'un autre CLSC (Figure 3). Les répondants sont à 70 % satisfaits des services reçus contre 11 % d'insatisfaits et 19 % neutres (Figure 4).

AU COURANT DES TROIS (3) DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS UTILISÉ LES SERVICES D'UN CLSC ?

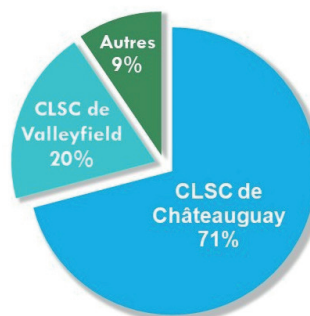


FIGURE 3

Les répondants sont à 70% satisfaits des services reçus contre 11% d'insatisfaits et 19% neutres.

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS DE MANIÈRES GÉNÉRALE L'ACCÈS AUX SERVICES QUE VOUS AVEZ UTILISÉS ?

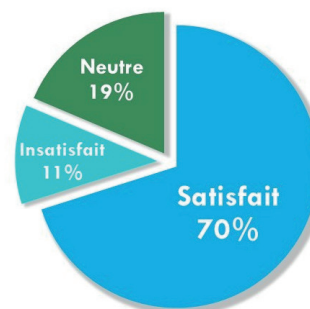


FIGURE 4

Services utilisés

Nous avons demandé aux répondants quels services parmi un choix de réponses multiple ont-ils utilisés dans l'un ou l'autre des points de services de CLSC. La moitié des répondants (**49,3 %**) ont affirmé avoir utilisé des **services infirmiers** alors que **90,6 %** ont affirmé avoir utilisé des **services de prélèvements** (Figure 5).

AVEZ-VOUS UTILISÉ UN OU PLUSIEURS DES SERVICES DU CLSC ?

- Services aux familles : 15,1 %
- Services pour les jeunes : 6,9 %
- Services pour les personnes en perte d'autonomie : 4,2 %
- Soutien en santé mentale : 12,6 %
- Services infirmiers en CLSC : **49,3 %**
- Prélèvements : **90,6 %**
- Services pour les personnes ayant des déficiences physiques, intellectuelles, troubles du spectre de l'autisme : 4,2 %

FIGURE 5

Obstacles à l'utilisation des services

Bien qu'une majorité de répondants aient répondu qu'ils étaient satisfaits des services reçus dans un ou l'autre des CLSC mentionnés ci-dessus, certains obstacles à l'utilisation des services en santé et de services sociaux dans un ou l'autre des CLSC ont été mis en évidence ou relatés. Les répondants ont massivement affirmé que les délais d'attente pour l'obtention de services étaient trop longs (71 %). Presque la moitié des répondants, soit 48,8 %, ont affirmé que les services offerts représentaient une trop longue distance à parcourir et 47,6 % ont répondu que les conditions routières, selon les saisons, sont des obstacles à l'utilisation des services du CLSC de Châteauguay (Figure 6).

Notons qu'il est connu et documenté que la route 138, route principale entre Sainte-Martine et Mercier, est, à certains moments, d'une dangerosité non négligeable pour les citoyens qui l'empruntent pour aller au CLSC de Châteauguay. L'accessibilité en termes d'heures d'ouverture semble aussi problématique pour les répondants. Près du quart des répondants (21,5 %) trouvent que l'horaire du point de services du CLSC de Châteauguay ne correspond pas à leurs attentes. Enfin, 98 % des répondants sont d'avis qu'un point de service du CLSC à Sainte-Martine serait une solution aux obstacles mentionnés ci-dessus (Figure 7).



QUELS SONT LES OBSTACLES À L'UTILISATION DES SERVICES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ?

- Le délai d'attente pour obtenir le service est trop long : **71 %**
- Le service offert est trop loin de mon lieu de résidence : **48,8 %**
- Je ne peux pas me déplacer facilement vers le service dont j'ai besoin : **13,2 %**
- L'horaire du point de service ne correspond pas à mes disponibilités : **21,5 %**
- La qualité du service ne correspond pas à mes attentes : **2,2 %**
- Les conditions routières selon les saisons : **47,6 %**

FIGURE 6

**98 % des
répondants sont
d'avis qu'un point
de service du CLSC
à Sainte-Martine
serait une solution
aux obstacles**

EST-CE QUE L'IMPLANTATION D'UN POINT DE SERVICE DU CLSC À SAINTE-MARTINE SERAIT UNE SOLUTION AUX OBSTACLES MENTIONNÉS CI-HAUT ?

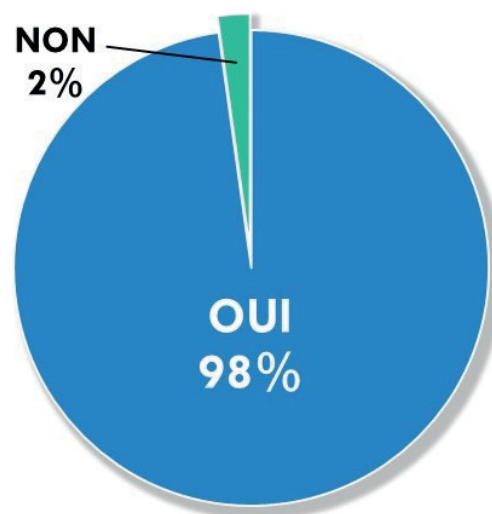


FIGURE 7

Service de santé et services sociaux souhaités

En quasi-unanimité, les répondants ont indiqué à 96,9 % qu'ils désirent des services de prélèvements dans un futur point de service à Sainte-Martine, 86 % des services infirmiers en CLSC et 81,2 % des consultations médicales avec une infirmière praticienne (super infirmière).

Plus de la moitié des répondants souhaitent avoir des services aux familles (53,2 %) et des services pour les personnes en perte d'autonomie (51,8 %). Les services pour les jeunes et les services en santé mentale sont aussi fortement réclamés.

QUELS SERVICES DEVRAIENT ÊTRE DISPONIBLES AU POINT DE SERVICE DU CLSC ?

- Services aux familles : **53,2 %**
- Services pour les jeunes : 42,3 %
- Services pour les personnes en perte d'autonomie : **51,8 %**
- Soutien en santé mentale : 47,7 %
- Services infirmiers en CLSC : **86 %**
- Prélèvements : **96,9 %**
- Services pour les personnes ayant des déficiences physiques, intellectuelles, trouble du spectre de l'autisme : 32,5 %
- Consultation médicale avec une infirmière praticienne (super infirmière) : **81,2 %**
- Médecins de familles : 2,2 %

FIGURE 8

Appui à la démarche

Le Diagramme ci-dessous (Figure 9) parle par lui-même. 99 % des répondants appuient la démarche de la Municipalité de Sainte-Martine auprès du CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'obtention d'un point de service du CLSC.

**99 % des
répondants
appuient la
démarche de la
Municipalité de
Sainte-Martine pour
l'obtention d'un
point de service du
CLSC**

EST-CE QUE VOUS APPUYEZ VOTRE MUNICIPALITÉ DANS SA DÉMARCHE AUPRÈS DU CISSS MONTÉRÉGIE-OUEST POUR L'OBTENTION D'UN POINT DE SERVICE DU CLSC À SAINTE-MARTINE ?

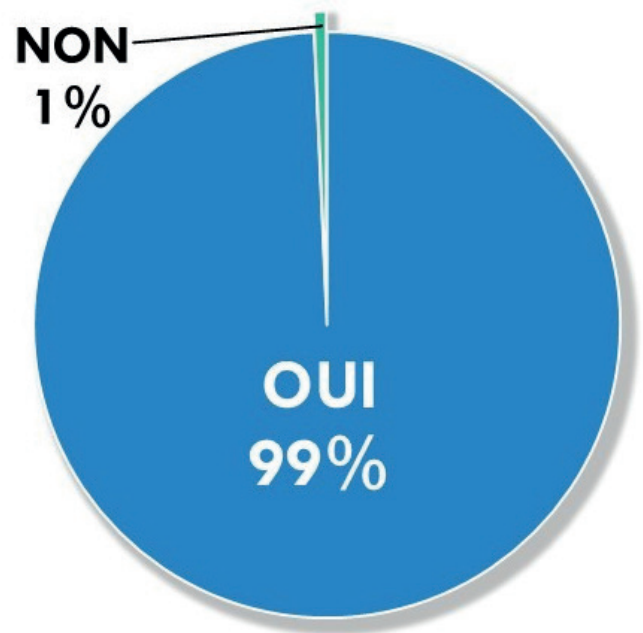


FIGURE 9



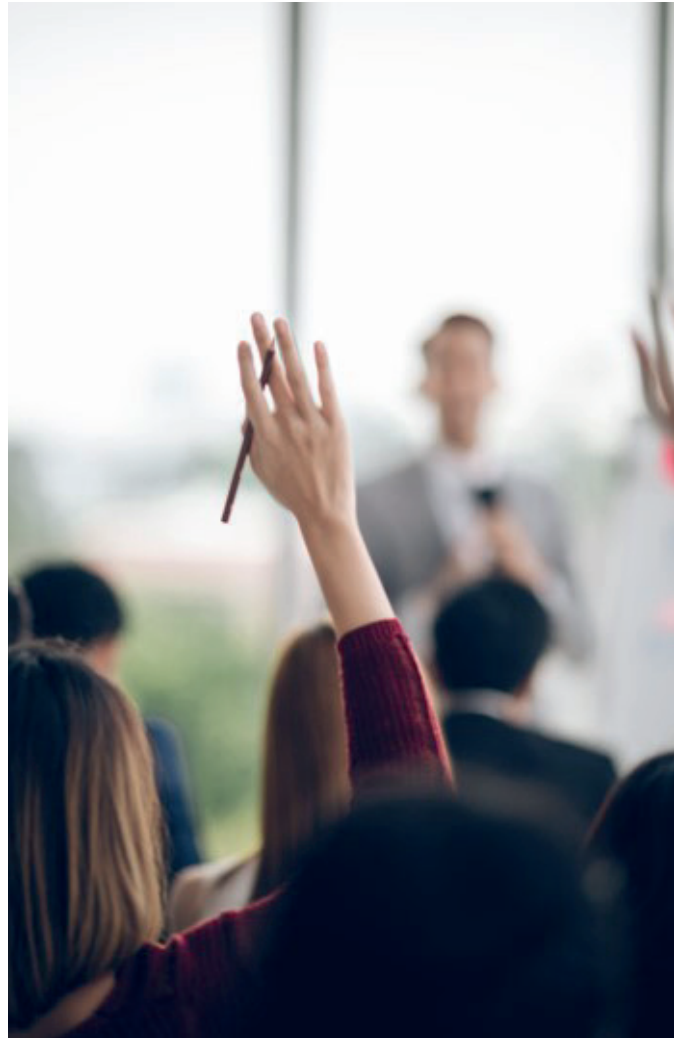
Consultations publiques

Les résultats du sondage du mois de mai 2022 portant sur les besoins en matière de santé et services sociaux à Sainte-Martine ont été présentés aux citoyens lors des consultations publiques en présentiel et en virtuel à la mi-juin 2022.

Lors de celles-ci, un total de 65 citoyens présents se sont déplacés et ont été invités à partager leurs besoins et leurs préoccupations en matière de santé et services sociaux.

Plusieurs scénarios de point de services en santé et services sociaux ont été présentés aux citoyens.

Unanimement, ceux-ci ont opté pour un projet novateur avec des services de prélèvements, de consultations médicales avec une infirmière praticienne (super infirmière) ainsi que des services psychosociaux, des services aux familles, des services jeunesse et des services pour les personnes en perte d'autonomie. La présence d'une ressource en travail social a également été proposée.



Lors des échanges et des discussions à ces consultations publiques, les citoyens ont mentionné les besoins et les préoccupations suivantes :

- La réduction du temps d'attente pour voir un professionnel de la santé (la nécessité de désengorger le point de service à Châteauguay, car le temps d'attente n'est pas acceptable) ;
- La nécessité de la proximité d'un point de service :
 - Pour éviter le stress entourant l'organisation du transport vers des points de services qui sont loin pour les familles, mères monoparentales et aînées.
 - Pour éviter la dangerosité – bien connue et documentée – de la route 138 entre Sainte-Martine et Mercier pour se rendre au CLSC de Châteauguay lors d'intempéries).
- La problématique du manque de services en santé et sociaux pour les jeunes (enjeu de la distance des services, enjeu de temps d'attente pour services en santé mentale jeunesse) ;
- L'absence de service de santé particulier pour la petite enfance (besoins en développement du langage, comportemental, aide aux familles vulnérables) ;
- Services de proximité et à domicile pour les aînés en légère perte d'autonomie (la proximité des services incite les aînés à pouvoir habiter leur demeure plus longtemps, diminuer le stress de l'organisation des déplacements pour eux-mêmes et/ou par leurs aidants naturels et favorise la rétention de la population, qu'elle soit aînée ou non).



Population projetée

Population projetée dans la Municipalité de Sainte-Martine (2016 à 2036)

Les prévisions populationnelles sont centrales au développement de l'offre de services dans presque toutes les sphères d'une municipalité.

Les données populationnelles projetées jusqu'en 2036 pour Sainte-Martine appellent justement au développement de l'offre en services en santé et services sociaux. Il est projeté que la population de Sainte-Martine aura augmenté de 40 % de 2016 à 2036, la plus forte variation de la MRC de Beauharnois-Salaberry, 7e en Montérégie-Ouest et 24e au Québec parmi 1107 municipalités. Il est indubitable d'affirmer qu'une variation aussi importante de la population nécessitera des ajustements de services pour assurer la pérennité du développement harmonieux de la municipalité, donc des services de proximité en santé et services sociaux.





Indice de développement des communautés

Indice de développement des communautés



Bien qu'une partie de la population de Sainte-Martine soit bien nantie, dans la portion rurale et dans le vieux-Sainte-Martine, la population est considérée comme défavorisée matériellement et socialement. Dans le Vieux Sainte-Martine, 40 % des citoyens sont des personnes âgées vivant seules et un peu plus du tiers des familles sont monoparentales (33,3 %), deux groupes considérés comme vulnérables. La nécessité de la proximité des services en santé et des services sociaux s'avère donc d'une importance vitale pour cette population dite plus vulnérable. La notion de point de service ou de clinique de proximité prend tout son sens ici.



Transport et accessibilité

L'accessibilité aux services en santé et services sociaux est depuis longtemps grandement affectée par le manque de transport, notamment en milieu rural. Les inégalités sociales en santé se sont exacerbées et l'accessibilité aux services en santé est aussi fortement perturbée par manque de proximité. Comme une grande partie de Sainte-Martine et ses municipalités voisines sont en majeure partie considérées comme des milieux ruraux et que celles-ci bénéficient d'un service de transport collectif minimal, l'enjeu du transport reste important en termes d'accessibilité et de proximité des services en santé et services sociaux, surtout pour les plus vulnérables, soit les aînés, les jeunes et les familles monoparentales.

Le vieillissement et l'augmentation de la population, le manque d'offre et d'abordabilité des transports collectifs et privés, la baisse de l'offre des accompagnements médicaux bénévoles par le biais des centres d'action bénévole et la dangerosité de la route 138, comme mentionnée plus haut, sont tout aussi important comme éléments de préoccupations des citoyens et cela appelle nécessairement à une offre de service de proximité en services en santé et services sociaux à Sainte-Martine.





Conclusion



Pour la Municipalité de Sainte-Martine, l'ouverture du point de service chez elle vient répondre à un besoin réel de ses citoyens et des citoyens des municipalités environnantes qui ont participé à cette démarche. De quelle façon le CISSSMO compte offrir des services en santé et en services sociaux en ruralité ? Nous attendrons les recommandations issues du plan clinique qui traiteront de ces points spécifiques. Il sera essentiel d'adapter l'offre de service du réseau de la santé à la réalité sociodémographique actuelle et projetée de la municipalité et des environs, permettra à l'ensemble des citoyens de bénéficier non seulement des soins requis, mais d'une réelle accessibilité universelle à des soins de santé de proximité auxquels ils ont le droit. Nous croyons en la mesure des actions. Il sera donc essentiel de déterminer ensemble les indices de performances à mesurer lorsqu'un projet nouvelle génération de point de service en santé et en services sociaux verra le jour à Sainte-Martine. Sainte-Martine souhaite collaborer avec le CISSSMO et le ministère de la santé afin d'accueillir un projet pilote qui permettra de répondre en matière de services en santé et en services sociaux pour les citoyens résidents en ruralité.



Références bibliographiques

Citation Ministre Christian Dubé

<http://m.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-84743.html>

Changements du Plan Santé

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-changements-sante>

Principes et orientations de la Municipalité de Sainte-Martine 2016-2021, publiée par la Municipalité de Sainte-Martine - avril 2017, https://sainte-martine.ca/wp-content/uploads/2021/08/principes_et_orientations_2017-2021_final.pdf

Population projetée dans les municipalités du Québec, scénario Référence (A), 2016-2036, selon la dénomination et le découpage géographique au 1er juillet 2019, Institut de la statistique du Québec, 19 décembre 2019,

Indicateurs de Développement des Communautés (IDC), Profil des communautés du CLSC Châteauguay (CISSS de la Montérégie-Ouest), données issues du recensement long de 2016, <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/idc.fr.html>



Sainte-Martine
Entre terres et rivières